



Chers parents,

Pour favoriser la bonne conduite des enfants, nous vous demandons de lire et de signer le Code de vie du Camp de jour avec votre enfant afin qu'il suive à la lettre ces règlements forts simples, mais bien importants. Merci de votre compréhension.

Code de vie du camp de jour de Saint-Faustin-Lac-Carré

1. Aucune forme de violence (physique ou verbale) n'est tolérée
« Je me contrôle dans mon langage et mes actions. »
2. Un langage respectueux est de mise en tout temps
« Je fais attention à mes paroles quand je parle aux moniteurs et à mes amis. »
3. Respecter la propreté des lieux intérieurs et extérieurs
« Je me ramasse en tout temps sans qu'on me le demande. »
4. Respecter le matériel. Tout objet brisé volontairement devra être remboursé par le parent
« Je fais attention au matériel qu'on me prête (ballons, frisbee, etc). »
5. Bien se comporter pendant les voyages en autobus et les déplacements en groupe
« Je reste assis durant les trajets en autobus, je ne crie pas et on se déplace toujours deux par deux. »
6. Respecter les règlements et consignes de tous les jeux et sorties
« Je suis les règles de sécurité en tout temps ainsi que les règlements des jeux. »
7. Ne jamais quitter son groupe sans l'autorisation du moniteur
« J'avise toujours mon moniteur quand je quitte le groupe (ex : toilette, collation, etc.) »
8. Aucun vol d'objet et aucune fugue n'est toléré.

Pour maintenir l'harmonie et le bon déroulement des activités, votre enfant doit suivre le code de vie du camp de jour en tout temps. Voici les mesures disciplinaires qui seront envisagées en cas de non respect de celui-ci.

- ✓ Avertissements verbaux à l'enfant
- ✓ Retrait temporaire de l'enfant des activités
- ✓ Avertissements écrits ou verbaux aux parents (lettre, conversation téléphonique ou rencontre)
- ✓ Suspension de l'enfant pour une journée, au choix du coordonateur. (Aucun remboursement pour la journée de suspension)
- ✓ Expulsion de l'enfant du camp de jour (Remboursement au prorata des jours moins 25 \$ de frais administratifs)

Note : Les enfants ayant attrapé des poux se verront refuser l'accès au camp de jour. Seul un billet médical certifiant que l'enfant n'a plus de poux permettra à l'enfant de revenir au camp de jour. **De plus, vos enfants doivent laisser les bonbons, friandises, les jouets, accessoire électronique (téléphone cellulaire, ipod, mp3, etc.) ainsi que l'argent à la maison.** Ces items ne sont pas nécessaires et peuvent nuire au bon fonctionnement du camp. Ils pourront être confisqué et être remis au parent le soir si l'animateur les voit.

Merci de votre collaboration !

S.V.P. découper et retourner ce coupon signé.

COUPON À RETOURNER S.V.P.

J'ai bien pris connaissance du code de vie avec mon enfant et j'accepte les conséquences qui en découleront en cas de non respect de celui-ci.

Nom du parent : _____ Signature : _____

Nom des enfants : _____ Groupe d'âge : _____